

**mise des Vins de Lausanne****tradition et nouveautés, maîtres-mots de la 214<sup>e</sup> mise aux enchères**

Inscrite au Patrimoine immatériel du canton de Vaud, la traditionnelle mise aux enchères des Vins de Lausanne vivra cette année sa 214<sup>e</sup> édition. Le public est invité à découvrir cette expérience samedi 10 décembre dans la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville. La vente aux particuliers et aux restaurateurs sera valorisée par la mise sur le marché de petits lots et de nouvelles cuvées « Réserve » pour un volume total de 30'000 bouteilles. Pour s'y préparer, des dégustations publiques et un concours sont organisées au Carnotzet de la Municipalité jeudi 8 et vendredi 9 décembre.

Classée au Patrimoine culturel immatériel vaudois, la mise aux enchères des Vins de Lausanne est le plus ancien événement de ce type en Europe. La Ville de Lausanne poursuit sa volonté de la rapprocher des Lausannoises et des Lausannois. Pour mieux répondre aux attentes des amateurs, la taille des lots a été réduite afin de les rendre plus accessibles. Les bouteilles seront par ailleurs dotées d'une contre-étiquette officielle, numérotée, certifiant que ces vins ont été acquis lors de la mise. Gage de qualité, ce label souligne en outre l'origine locale des vins certifiés Grand Cru, produits intégralement dans les domaines de la Ville, en Lavaux (Domaines du Burignon, du Clos des Abbayes et du Clos des Moines) et sur La Côte (le Château Rochefort et le domaine de l'Abbaye de Mont).

Deux nouvelles cuvées exclusives limitées à seulement 1'000 bouteilles chacune seront également proposées. Ces deux crus « Réserve » sont issus des meilleures parcelles de l'Abbaye de Mont et du Clos des Abbayes. Vinifiés avec des levures indigènes, habillés avec le plus grand soin, ils raviront les amateurs de raretés.

**les « gardiens de la mise »**

Grande nouveauté de cette édition 2016, tout achat d'un lot durant la 214<sup>e</sup> mise sera valorisé et permettra aux acquéreurs d'entrer dans le très sélectif cercle des « gardiens de la mise ». Le voile sera levé sur ce nouveau concept le 10 décembre à l'issue de la mise. Une kyrielle de surprises réservées aux membres du cercle seront quant à elles dévoilées au printemps 2017.

**dégustations publiques et concours de dégustation**

Pour permettre aux intéressés de préparer et de partager leurs envies d'achats, le Carnotzet de la Municipalité ouvrira ses portes jeudi 8 et vendredi 9 décembre de 16h à 20h pour présenter au public les vins nouveaux et les cuvées exclusives. Les carnets de mise y seront disponibles ; il est d'ores et déjà possible de les télécharger sur [www.lausanne.ch/vins](http://www.lausanne.ch/vins) ou à commander par mail à [vignobles@lausanne.ch](mailto:vignobles@lausanne.ch). Volet ludique durant ces deux soirées, le concours « Louise Albertine » (du nom de la propriétaire de la première demeure sise au Parc du Languedoc – la villa Le Languedoc – en bordure du terrain viticole emblématique de la Ville de Lausanne) sera l'occasion pour les plus fins nez d'identifier une sélection de cinq crus et de remporter l'un des cinq lots surprise. Proclamation des résultats à l'issue de la mise.



**Dégustations publiques :**

Carnotzet de la Municipalité, Lausanne (Passage de l'Hôtel de Ville)

Jeudi 8 et 9 décembre 2016 – 16h à 20h

Ventes à l'emporter

**Mise aux enchères :**

Salle du Conseil Communal, Hôtel de Ville, place de la Palud, Lausanne

Samedi 10 décembre 2016

Accueil des miseurs dès 9h30, partie officielle 9h45, mise aux enchères 10h-12h30

La Direction du logement, de l'environnement et  
de l'architecture

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture,  
021 315 52 00**

*Renseignements complémentaires et mode d'emploi de la mise: [www.lausanne.ch/vins](http://www.lausanne.ch/vins) et [facebook](#)*

Lausanne, le 5 décembre 2016